

ÉDITORIAL: *Contre la réforme Bayrou-Allègre* Une victoire qui en appelle d'autres !

Grâce aux **centaines de signatures** recueillies suite à notre pétition **contre l'application désastreuse de la réforme Bayrou** sur Paris IV, une commission de scolarité a été réunie le 16 novembre.

Les élus UNEF ont obtenu : le maintien total de la compensation et le **maintien de la capitalisation** pour 1 an (premier pas avant une capitalisation totale), c'est à dire jusqu'à la prochaine réforme dont les rumeurs précisent qu'elle supprimerait la session de Septembre (un nouveau pas d'Allègre dans la casse de nos études!), dans le cadre d'une semestrialisation pure et parfaite).

Le projet de la commission de scolarité doit être ratifié par le CEVU et le CA. Faites confiance à nos élus pour se battre jusqu'au bout pour défendre les principes d'une pleine capitalisation.. Il sera donc prochainement acquis que l'ancien système perdurera encore à Paris IV :

-Conservation de toutes les notes d'une session à une autre et d'une année sur l'autre en cas de redoublement : nous ne devons donc pas repasser les modules acquis.

-Compensation des modules à l'intérieur des UE, compensation des UE entre elles, y compris

d'une session à une autre : une moyenne générale de 10 continuera à nous assurer le passage en année supérieure.

Par contre les **conditions d'examens**, définies par les **conseils d'UFR** ne sont toujours pas satisfaisantes et le tirage au sort des modules à passer pour obtenir une UE toujours de mise dans certaines filières comme la philo, l'histoire, etc.

C'est pourquoi les élus UNEF aux conseils d'UFR vont continuer à se battre pour obtenir là aussi des avancées. De plus, les maquettes, loin d'être

satisfaisantes seront rediscutées avant la rentrée prochaine. Aussi, **les élections aux conseils d'UFR** qui se tiendront en janvier-février prochains seront-elles particulièrement importantes.

L'UNEF Paris IV continuera de se battre pour l'année prochaine, et nous comptons sur votre soutien à tous pour

nous y aider.

On nous a donné satisfaction sur un point essentiel, mais la lutte continue et d'autres combats se profilent déjà...

Sancia De Cooman

Présidente de l'UNEF Paris IV



Exonération des droits d'inscription: ce qu'il faut savoir (et qu'on nous cache soigneusement)

Les droits d'inscription, c'est cher, et même de plus en plus cher (Merci, Monsieur Allègre !). Mais tout étudiant a le droit de demander qu'ils lui soient remboursés, en raison de sa situation personnelle, par lettre au président de l'Université, en joignant tous les justificatifs nécessaires. D'après la loi, dix pour cent des étudiants non boursiers de chaque université peuvent être ainsi exonérés. C'est certes insuffisant, mais ça ouvre des possibilités, d'autant que beaucoup d'entre nous ne sont pas au courant (les 10% n'ont jamais été atteints à Paris IV... faute d'un nombre de demandes suffisant !). L'année dernière, l'UNEF a obtenu plusieurs dizaines d'exonérations.

Si, sans être boursier, tu es dans une situation délicate, il faut tenter ta chance, et très vite (ce sont les derniers jours pour le faire). La méthode la plus sûre est de passer au local de l'UNEF (Nous t'aiderons à présenter ta demande et la transmettrons à Monsieur Molinié, Président de l'Université. C'est la garantie qu'elle soit examinée)

La réforme Bayrou-Allègre abrogée à Paris IV ?

Jusqu'à cette année, Paris IV avait échappé à la réforme Bayrou, grâce à l'action de l'UNEF et à l'opposition de la plupart de nos profs.

Son application pour cette rentrée a été imposée par Allègre durant l'hiver dernier, contre la volonté des conseils de l'Université. Un mois après, l'UNEF a remporté pour la première fois les élections à Paris IV en faisant de cette question l'axe de sa campagne. Grâce à notre majorité parmi les élus étudiants, nous avons obtenu une première victoire: la semestrialisation du contrôle des connaissances, imposée par le ministère, s'est faite sans semestrialisation des enseignements, dont les conséquences auraient été catastrophiques.

La mobilisation de l'Université autour de notre pétition (près de 700 étudiants en quelques jours) nous a permis de gagner sur un deuxième point capital. La réforme Bayrou, en remplaçant les modules par des UE, abolissait de fait la capitalisation des acquis. Nous venons d'obtenir la conservation des notes sur un an. Nous continuerons bien sûr à demander qu'elles soient définitivement acquises, mais le pas essentiel est fait.

Sur l'autre question que soulevait notre pétition, les conditions d'examens, c'est beaucoup moins clair, même s'il y a eu une nette évolution dans la bonne direction. Les décisions sont renvoyées aux conseils d'UFR. Un exemple d'aberration parmi beaucoup d'autres: les étudiants de première année de Lettres classiques auront au premier semestre une épreuve de cinq heures comprenant une version latine, une version grecque, une question de littérature grecque, une question de littérature latine (ouf !). Les élus d'UFR et l'UNEF exigent qu'elle soit au moins coupée en deux. À suivre...

Enfin, il reste la question du contrôle terminal et du statut des étudiants salariés. De ce côté-là, tout reste à faire. L'UNEF continuera à exiger le libre choix entre contrôle terminal et contrôle continu dans toutes les UFR, et le retour à un véritable contrôle terminal (sans épreuve en janvier).

Et, bien sûr, nous n'avons pas encore réussi à dégoûter notre cher ministre de nous réformer contre notre gré. Le principal argument de la commission de scolarité pour limiter pour le moment la capitalisation à un an a été que, de toute façon, le ministère annonçait une nouvelle réforme d'ici moins de deux ans: semestrialisation intégrale, plus de session de septembre. Chassez Bayrou par la porte, Allègre revient par la fenêtre !

Mais nous avons fait la preuve qu'il était possible de nous opposer à la casse de nos études. Il faut continuer.

La pétition qui a permis notre victoire (près de 700 signataires)

Contre la réforme Bayrou-Allègre, maintenons la capitalisation des acquis et les conditions d'examens !

L'application de la réforme Bayrou à Paris IV cette année a été imposée par Monsieur Allègre aux conseils de notre Université. Nous attendons cependant d'eux qu'ils en limitent les inconvénients. Ils l'ont largement fait, mais deux questions restent posées.

Avec l'ancien système, les modules étaient capitalisables d'une année sur l'autre. Les Enseignements Constituants (EC), qui correspondent aux anciens modules, et non seulement les Unités d'Enseignement (UE, qui en regroupent chacune plusieurs), doivent l'être. Il n'y a pas de raison de nous faire repasser des matières où nous avons déjà réussi.

D'autre part, la semestrialisation crée une session d'examen supplémentaire (celle de janvier), et augmente la durée de celle de septembre. De nombreux UFR envisagent de compenser cet inconvénient en réduisant la durée des épreuves, et parfois en en modifiant la nature (série de questions sur un texte au lieu d'un commentaire...) Cela n'est pas acceptable: nous ne voulons pas d'examens au rabais, non formateurs, fondés sur des épreuves de par cœur.

Nous demandons donc aux conseils compétents d'adopter ces deux principes :

- la capitalisation des EC d'une année sur l'autre
- le maintien de toutes les épreuves de dissertation, commentaire, version ou thème, avec une durée minimum de 3 heures.

L'UNEF tous azimuts...

Liberté de circulation en Sorbonne: un progrès ?

Nous avons passé pas mal de temps l'année dernière à protester contre les entraves mises par le rectorat à la liberté de circulation en Sorbonne et les perturbations des cours qu'elles entraînaient.

Après un an de pesant silence, le rectorat s'est décidé à ouvrir le dialogue que nous demandions (la patience paie !).

Deux de nos élus ont été reçus par Monsieur Dubruhle, vice-chancelier des Universités de Paris, fort aimablement d'ailleurs.

Il a reconnu qu'il y avait sans doute eu des excès en matière de contrôle de cartes. Il nous a dit ne pas pouvoir les supprimer définitivement; mais être prêt à discuter avec nous ponctuellement sur l'opportunité d'un contrôle. Dont acte. Jusque là, il n'y a pas à notre connaissance eu de contrôle depuis la rentrée. Pourvu que ça dure...

Il s'est aussi engagé, en réponse à une pétition lancée par l'UNEF (six mois avant), à étudier la réouverture d'une des deux galeries intérieures conduisant au Grand Amphi, ce qui nous éviterait de perdre du temps à faire le tour. Malheureusement, rien n'a changé à la rentrée. Nous venons donc de lui écrire pour lui demander où en étaient ses études sur la question. Affaire à suivre.

Il reste un point positif. Le rectorat qui considérait depuis plusieurs années que les étudiants étaient des intrus dans la Sorbonne et traitait leurs représentants par le mépris, sembla voir choisi le dialogue. Nous ne pouvons qu'en être satisfaits, mais nous maintenons notre exigence fondamentale: la Sorbonne étant un lieu d'études, les mesures de sécurité (nécessaires, bien sûr) doivent être subordonnées à ce statut, et non nos études à la politique du Recteur.

CAPES/Agreg: ça ne s'arrange pas

Comme l'an passé et l'année précédente, beaucoup d'entre nous commencent à préparer le CAPES et l'Agrèg sans savoir combien de postes aux concours il y aura, mais avec un très mauvais pressentiment: après des années de stabilité, la baisse a été continue depuis 1997 pour atteindre 35 % l'an passé.

On en a vu les conséquences à chaque rentrée: de plus en plus de classes sans profs, et presque partout des classes surchargées (le recteur de Rouen a déclaré sans rire aux lycéens en grève que "35 par classe, c'étaient des conditions correctes"). Rien que sur l'académie de Créteil, plus de mille précaires ont été embauchés en dernière minute pour combler une partie des vides (c'est moins cher que des titulaires recrutés par concours, et surtout, c'est jetable dès qu'on n'en veut plus).

La première baisse, en 1997, avait suscité la colère des candidats aux concours. Depuis, la résignation semble s'être installée, alors que c'est pire chaque année. Pas chez nous ! mais nous devons être conscients que cette baisse continue n'est pas un phénomène isolé mais un des éléments des réformes Bayrou-Allègre de casse du service public d'enseignement. C'est contre cette politique qu'il faut lutter, tous ensemble.

En attendant Noël...

Les agrégatifs d'histoire et géographie ont appris que des cours seraient annulés en décembre pour cause d'arbre du Noël du personnel. L'UNEF Paris IV, qui avait été à l'origine de la réouverture de cet amphi après 23 ans sans un seul cours a pris l'initiative d'une pétition pour demander que cette cérémonie (contre laquelle nous n'avons, certes, rien) ait lieu plutôt un samedi, pour ne pas perturber la préparation au concours. Affaire à suivre.

Locaux: de pire en pire

On nous l'a dit, répété, juré, craché: le plan U3M d'Allègre, c'est bon pour nous, parce que c'est un plan de construction de locaux. Curieusement, nous avons maintenant plus de problèmes de locaux que jamais à Paris IV.

En juillet, personne ne savait encore où mettre les étudiants de Musicologie, virés de Malesherbes par la fermeture du Grand Palais. Finalement, ils ont été casés entre Sorbonne et Clignancourt... sans qu'aucune nouvelle salle soit libérée pour eux.

Résultat: on fait cours dans les bibliothèques d'UFR, qui se trouvent ainsi fermées.

Le cas le plus grave est celui de la bibliothèque de Grec. Il était prévu qu'elle ne serait plus ouverte que le vendredi après-midi. Une pétition a été lancée par les élus d'UFR et l'UNEF, à la suite de laquelle nous avons été reçu par le président Molinié qui nous a concédé une demi-journée d'ouverture de plus.

Décidément, les Lettres classiques sont les victimes prioritaires, puisque c'est l'amphi Champollion, jusque là réservé au Grec, qui a été attribué aux musicologues. Évidemment, contrairement à celui de Malesherbes, il ne convient pas du tout à la musicologie... et les Lettres classiques doivent faire des traductions (avec dictionnaires, donc), dans des amphis sans tables.

Et si on reparlait du déménagement du rectorat, qui occupe près de 40% de la surface de la Sorbonne, pour faire de la place aux étudiants ?

Vous avez aimé la réforme Bayrou-Allègre ? **VOUS ADOREREZ LA RÉFORME ALLÈGRE-ATTALI !**

Nous vous l'avons déjà dit: les réformes prévues par le rapport Attali et le plan U3M achèvent et aggravent la réforme Bayrou.

Après la semestrialisation, qui casse l'année universitaire, **le projet suivant est la refonte des cursus selon le schéma 3/5,8, pour achever l'adaptation aux exigences des entreprises** (ce qui ne veut pas dire de l'emploi !).

Le mouvement de novembre-décembre 98 avait empêché l'application du 3/5,8 dès cette rentrée, mais deux arrêtés, l'un pris en juin, l'autre ces jours-ci, en jettent les bases.

Le premier crée **un grade de mastaire à bac+5**. Le projet d'Allègre prévoyait de le réserver aux DESS et à certains DEA sélectionnés sur... leur contenu professionnalisant approuvé par le patronat ! Suite au mouvement contre Attali et à l'opposition de nombreux enseignants, il a reculé. **Le mastaire est donc une coquille vide. Mais comptons sur Allègre pour la remplir s'il n'y a pas de nouveau mouvement.**

Le deuxième, beaucoup plus grave, crée **la licence professionnelle**, soi disant pour répondre à un besoin de formation débouchant sur un emploi. En fait, **l'essentiel de cette "licence" est un stage dans le privé de 12 à 16 semaines, sans aucune garantie sur la rémunération, et, bien sûr, noté par le patron.** Quant aux... 11 à 13 semaines restant sur les 25 de l'année universitaire, il paraît qu'il y aura un peu d'enseignements, mais personne ne sait où on prendra les enseignants ni ce qu'ils feront.

En fait de formation professionnelle, il s'agit donc de se faire exploiter pendant six mois pour avoir un beau diplôme bidon à la fin. Conséquence immédiate la plus importante: la dévalorisation des diplômes pro à bac+2 (DUT et BTS) avec lesquels il sera désormais dur de trouver du travail (il est tellement plus économique de prendre des stagiaires). A plus long terme, (et ça nous concerne directement), on peut s'inquiéter sur le maintien des **vraies** licences: le rapport Attali ne prévoyait qu'un seul type de licence, pas besoin de vous dire lequel.

Le rouleau dégraisseur de mammoth, un instant ralenti, s'est donc remis en marche. Pour l'arrêter, **la solution est désormais connue: mobilisation pour le retrait de toutes les réformes Allègre, y compris la première d'entre elles; la réforme Bayrou-Allègre**



**UNEF Paris IV (Union nationale des étudiants de France,
Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)**

Le premier syndicat étudiant de Paris IV

Pour tout problème n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: au pied de l'esc.H,

à côté du nouveau service des Bourses (salle 121)

Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis,

Malesherbes salle 113,

tél. 01-40-46-32-27 (répondeur)

<http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)

Prénom et nom:

Adresse:

Tél. (éventuellement):

Année et filière:

o Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

o Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A renvoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75005 PARIS.